

## ACTUALITÉS

# Approvisionnement en carburant

Restrictions de carburant dans les stations services du Var. Réquisition de certaines stations services.



## APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT

### Restrictions de carburant dans les stations services du Var

La consommation élevée de carburants conduit à la mise en place de mesures de deux ordres dans le département du Var :

1. Rationnement des consommations dans l'ensemble des stations services
2. Réquisition de 7 stations pour les services prioritaires.

#### 1- S'agissant du rationnement des consommations

- > la distribution dans les récipients portables (jerrycans, citernes...) est interdite.
- > pour les véhicules légers, limitation de la distribution à 20 euros par prise pour les véhicules fonctionnant à

l'essence et l'essence sans plomb et à 15 euros par prise pour les véhicules fonctionnant au gazole et au gaz de pétrole liquéfié;

> pour les véhicules poids lourds, limitation de la distribution à 100 euros en gazole par prise et par tracteur.

## TÉLÉCHARGER

> Arrêté préfectoral portant sur la limitation de carburant du 25 mai 2016 (PDF)

## 2- S'agissant des réquisitions

Seuls les véhicules classés prioritaires, qui concourent à l'exercice des activités ci-après énumérées, peuvent accéder aux 7 stations réquisitionnées.

Ordre public : police, gendarmerie ; Défense et Sécurité Civile ; Services d'intervention d'urgence ; Transports de malades et blessés ; Activités hospitalières ; Pratique libérale et soins à domicile-pharmacie ; Etablissements d'hébergement de personnes âgées ou handicapées ; Transports en commun ; Transports de denrées alimentaires ou de produits pharmaceutiques ; Services d'astreinte des grands opérateurs.

## TÉLÉCHARGER

> Arrêté préfectoral portant sur la reconnaissance des usagers prioritaires (PDF)

> Arrêté modificatif préfectoral n° 2016-05/SIDPC-UP02 portant sur la reconnaissance des usagers prioritaires dans le département du Var (.PDF)

### Les 7 stations réquisitionnées sont :

- > à Brignoles, station service Total, aire des Terrasses de Provence (A8)
- > à Draguignan, station service Carrefour, ZI St Hermentaire, Rue Etienne Pallu
- > à Draguignan, station AVIA, 80 avenue du Général de Gaulle
- > à Fréjus, station service Total, Avenue de Verdun
- > à Ollioules, station service Intermarché, Le Petit Plan
- > à La Garde, station service Total La Chaberte, A57, lieu dit La Grande Chaberte
- > à La Valette, station service Total, 100RDN7, Avenue de l'Université
- > à Rians, station service Total, Garage Gilauto SARL, Quartier Saint Esprit
- > à Sainte-Maxime, station service Total, SARL Jocati, 24 boulevard Jean Moulin
- > à Toulon, station service Esso, 93 boulevard du Général Brosset / Boulevard Aristide Briand.

Pour bénéficier de la non-opposabilité de ces restrictions, les utilisateurs mentionnés justifieront de leur qualité (signalétique spécifique du véhicule ou carte professionnelle) et devront se présenter aux stations service réquisitionnées.

## TÉLÉCHARGER

> Communiqué de presse de la Préfecture du Var (.PDF)



👁 VOIR AUSSI

> Informations disponibles sur [var.gouv.fr](http://var.gouv.fr) ➡ et en suivant [@Prefet83](https://twitter.com/Prefet83) ➡ sur twitter.

---

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien  
(rond-point A.Karr)  
CS 50133  
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00  
Fax : 04 94 19 31 10

[http://www.cavem.fr/actualites-23/approvisionnement-en-carburant-371.html?  
cHash=8d41e65ab0275d3e64894069abc69a01](http://www.cavem.fr/actualites-23/approvisionnement-en-carburant-371.html?cHash=8d41e65ab0275d3e64894069abc69a01)